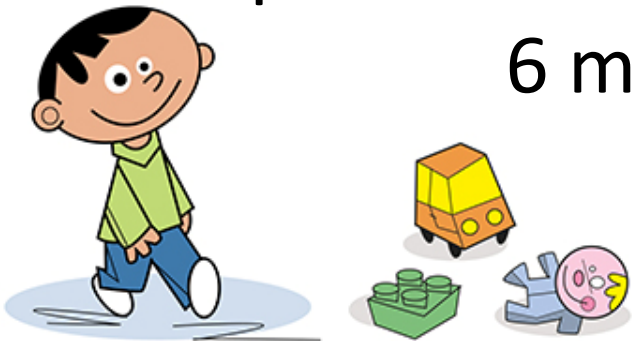


Équipements de Protection Individuels (ÉPI)

Présenté par l'ASSTSAS
pour les services de garde
6 mai 2020



ASSTSAS



Ensemble en prévention





Objectifs

- Sensibiliser le personnel au port des équipements de protection individuels (ÉPI)
- Savoir comment utiliser les ÉPI
- Connaitre les étapes pour mettre et retirer les équipements de protection individuels

Les informations de cette présentation peuvent évoluer en fonction de l'état des connaissances dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

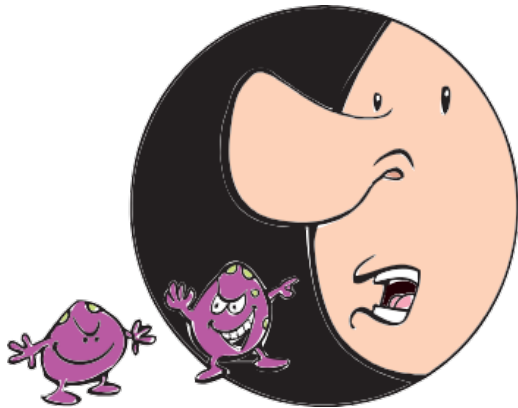


Plan de la présentation

- Mode de transmission de la COVID-19
- Mesures de prévention
- Équipements de protection individuels
 - Masque de procédure
 - Protection oculaire
 - Blouse
 - Gants
- Étapes pour mettre et retirer l'ensemble des ÉPI lors de l'utilisation de la trousse d'urgence dans le contexte de pandémie de COVID-19

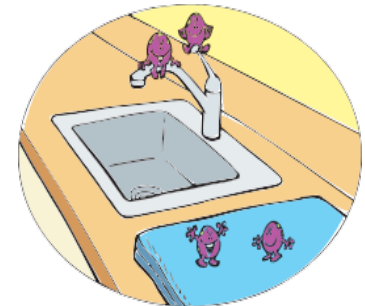


Transmission des infections



Porte d'entrée par les
muqueuses des yeux,
du nez ou de la bouche

Transport direct et indirect

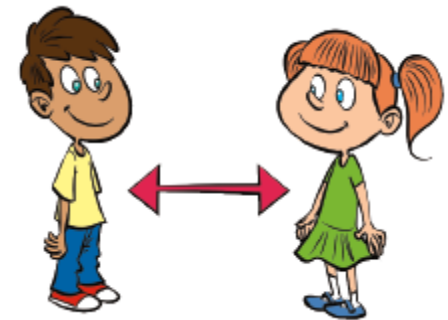


Mesures de prévention



Mesures de prévention

- Lavage des mains
- Étiquette respiratoire
- Distanciation physique
- Nettoyage et désinfection



Équipements de protection individuels

- *Un équipement de protection individuel, communément appelé ÉPI, est un vêtement, un accessoire ou un dispositif porté ou utilisé par une travailleuse ou un travailleur en vue de se protéger contre un risque susceptible de menacer sa santé ainsi que sa sécurité¹*
- Le port d'ÉPI est un moyen supplémentaire pour protéger la santé et la sécurité des travailleuses



ÉPI en service de garde

- Masque de procédure
- Protection oculaire
- Blouse
- Gants



Le masque de procédure



Le masque de procédure

- Le masque crée une barrière entre les muqueuses du visage (le nez et la bouche) et les gouttelettes ou éclaboussures de liquides biologiques
- Le masque de procédure offre une certaine protection individuelle tout en procurant une protection collective²



Comment mettre le masque de procédure

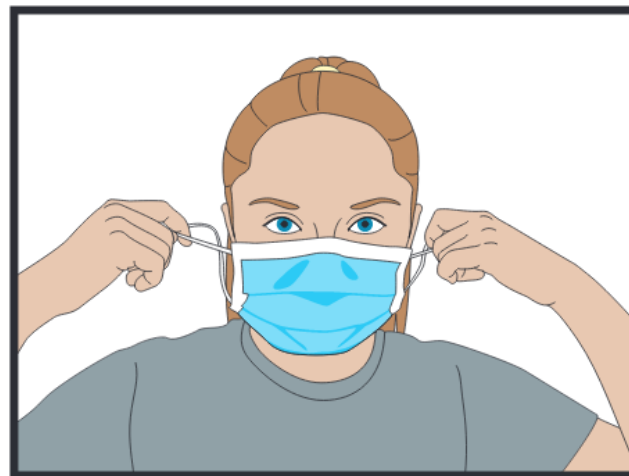
1. Se laver les mains avant de prendre un masque
2. Passer les courroies derrière les oreilles
3. Déplier le masque du nez jusqu'au menton
4. S'assurer que le masque adhère aux joues
5. Modeler la pince nasale à la forme du nez



https://asstsas.qc.ca/sites/default/files/publications/documents/Affiches/Masque_procedure_mars2020.pdf

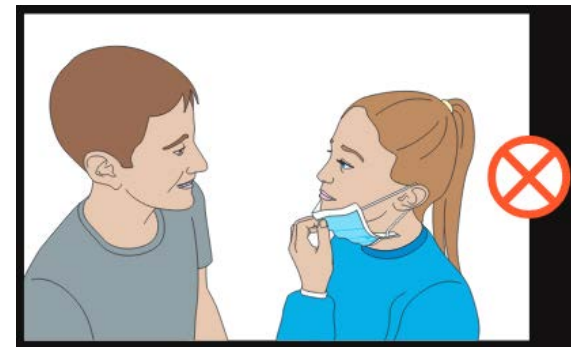
Comment retirer le masque de procédure

1. Se laver les mains puis retirer le masque en saisissant les courroies
2. Le déposer dans la poubelle
3. Se relaver les mains après avoir retiré le masque



Les erreurs à ne pas commettre

- Ne pas toucher au masque
- Ne pas baisser le masque pour parler à une autre personne
- Ne pas faire pendre par l'oreille
- Ne pas remettre un masque utilisé
- Ne pas porter le masque dans le cou, ni sous le nez



Quand jeter le masque de procédure

Quand :

- Il est humide
- Il est souillé
- Il est endommagé ou brisé
- La respiration est difficile

Le port maximum suggéré est de 4 heures³

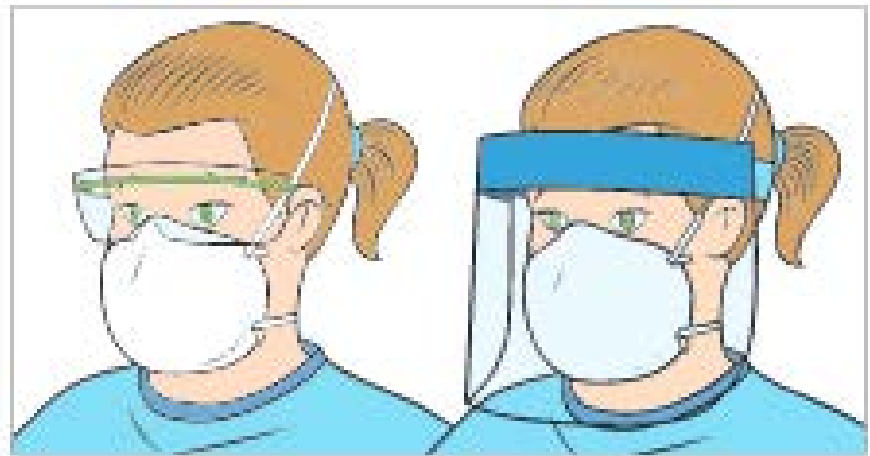


La protection oculaire



La protection oculaire

- Une travailleuse utilise une protection oculaire pour protéger les muqueuses des yeux
- En règle générale, lorsqu'une tâche nécessite l'utilisation d'un masque, elle requiert aussi une protection oculaire
- La protection oculaire peut être une visière ou des lunettes de protection



La protection oculaire

- La protection oculaire sert à se protéger contre les éclaboussures latérales (de côté) ou les projections directes
- Les lunettes sur ordonnance ne sont pas considérées comme un équipement de protection oculaire, car elles n'assurent pas une protection latérale
- La visière et certains modèles de lunettes de protection permettent le port de lunettes de vue



La protection oculaire

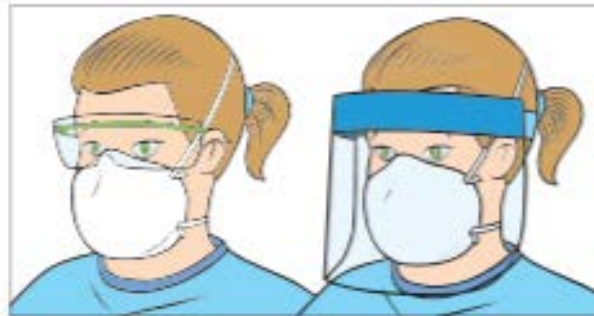
- Le dispositif peut être à usage unique ou réutilisable
- Le dispositif réutilisable doit être nettoyé et désinfecté après usage*

*Pour plus d'information quant à la désinfection⁴ :
<https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/2955-desinfection-protection-oculaire-usage-unique-covid19.pdf>



Comment mettre la protection oculaire

- Après avoir mis le masque de procédure, mettre les lunettes de protection ou la visière



Comment retirer la protection oculaire

1. Se laver les mains
2. Pour retirer les lunettes ou la visière, manipuler l'équipement par les côtés ou l'arrière, en évitant de toucher le devant
3. Jeter dans le contenant approprié après l'utilisation ou nettoyer et désinfecter si l'équipement est réutilisable
4. Se laver les mains



Comment mettre et retirer le masque de procédure et les lunettes de protection ?

VIDÉO



La blouse



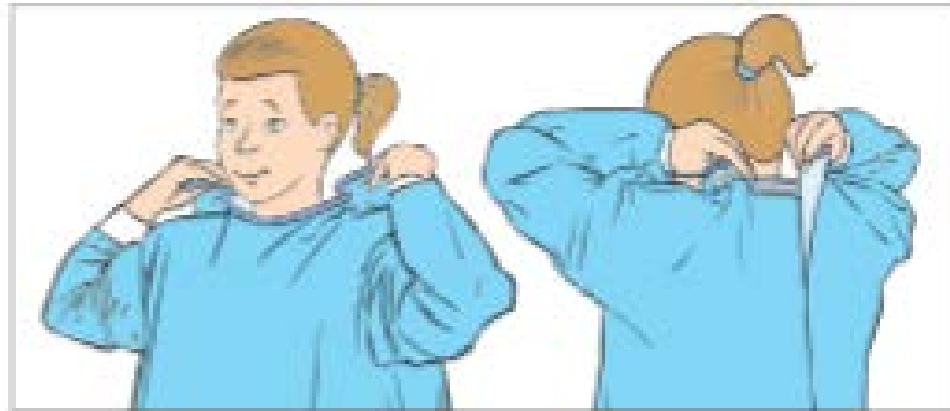
La blouse

- La blouse de protection protège les bras et les vêtements des travailleuses contre les éclaboussures ou les liquides biologiques
- La blouse doit bien couvrir les vêtements pour empêcher la contamination
- La blouse doit être immédiatement déposée après usage dans le contenant désigné



Comment mettre une blouse

1. Se laver les mains
2. Enfiler la blouse
3. L'attacher au cou et à la taille



Comment enlever la blouse

1. Se laver les mains
2. Détacher la blouse sans se contaminer
3. Saisir la base des attaches du cou et ramener la blouse vers l'avant
4. Saisir l'intérieur de la manche opposée, la faire glisser sans la retourner pour dégager la main



Comment enlever la blouse (suite)

5. Avec la main dégagée, procéder de la même façon pour retirer l'autre manche
6. Rouler la blouse en évitant de toucher l'extérieur
7. Déposer dans le contenant désigné
8. Se laver les mains



Les gants



Gants

- Le port de gants ne remplace en aucun temps l'hygiène des mains
- Il faut réfléchir au moment de les retirer pour éviter de contaminer l'environnement
- Éviter le port de bijoux ainsi que les ongles artificiels ou longs, car ils peuvent nuire à l'intégrité des gants
- Après avoir jeté les gants, il faut se laver les mains



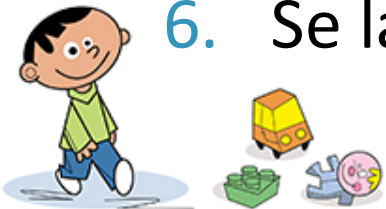
Comment retirer les gants ?

1. Saisir la surface extérieure d'un des gants en le pinçant au niveau de la paume
2. Écarter le gant de la paume en le tirant doucement vers les doigts pour éviter les éclaboussures. Le retourner sur lui-même
3. Le chiffonner en boule et le garder dans la main gantée



Comment retirer les gants ? (suite)

4. Glisser l'index et le majeur dénudés sous la bande sans toucher l'extérieur
5. Écarter le gant de la paume en le tirant avec les doigts puis le retourner sur lui-même. L'étirer pour que le premier gant entre. Puis jeter les gants dans le contenant approprié
6. Se laver les mains



Trousse d'urgence

Comment enfiler les ÉPI ?



La trousse d'urgence

- Gants
- Blouse
- Solution hydroalcoolique
- Sac refermable

Prévoir aussi :

- Masque de procédure
- Protection oculaire



VIDÉO



Séquence pour enfiler les ÉPI

1. Se laver les mains
2. Enfiler la blouse
3. Mettre le masque selon la procédure montrée
4. Mettre les lunettes de protection ou une visière
5. Enfiler les gants, couvrir les poignets



VIDÉO



Pour retirer les ÉPI

1. Retirer les gants et les jeter
2. Se laver les mains
3. Détacher la blouse sans se contaminer et la jeter
4. Se laver les mains
5. Retirer la protection oculaire et la jeter ou la désinfecter si l'équipement est réutilisable



Pour retirer les ÉPI (suite)

6. Se laver les mains
 7. Retirer le masque et le jeter
 8. Se laver les mains
- Retirer les ÉPI dans la pièce et en disposer sur place dans un contenant désigné.



Affiches

- Masque de procédure - Comment le mettre et le retirer
- COVID-19 - Comment retirer des gants (Services de garde)
- Équipements de protection individuels (ÉPI)

Autres outils : www.asstsas.qc.ca



Références

1. INRS. « Protection individuelle : un équipement porter par le salarié en vue de le protéger », sante et sécurité au travail, 9 novembre 2012
2. INSPQ. 2006. Masques chirurgicaux ou de procédures : choix de l'équipement, <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/2990-port-visiere-couvre-visage-travailleurs-covid19.pdf>
3. INSPQ. 2020. Mesures exceptionnelles pour les équipements de protection individuelle lors de pandémie : recommandations intérimaires, <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/2957-mesures-exceptionnelles-equipements-protection-individuelle-covid19.pdf>
4. INSPQ. 2020. Désinfection des protections oculaires à usage unique et de la COVID-19 : avis intérimaire <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/2955-desinfection-protection-oculaire-usage-unique-covid19.pdf>
5. INSPQ. 2018. Notions de base en prévention et contrôle des infections : équipements de protection individuelle, https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2442_prevention_controle_infection_equipement_protection_individuel.pdf
6. ASSTSAS. Notions de base en prévention et contrôle des infections - Santé et sécurité du travail, <https://asstsas.qc.ca/publication/notions-de-base-en-prevention-et-contrôle-des-infections-sante-et-securite-du-travail-0>
7. INSPQ. 2020. Recommandations intérimaires concernant les travailleuses des services de garde, <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/2984-travailleuses-services-garde-covid19.pdf>



Crédits des illustrations

- Jean Morin : pages 4, 6, 16, 19, 20, 24-26; 29-30; 34
- Jacques Perrault : pages 11-13
- Rémy Simard : illustrations du masque



Merci d'être là !

Vous faites un travail extraordinaire

Faites-nous part de vos questions.

Pour nous contacter :

Info-cpe-gard@asstsas.qc.ca

